

LE PASSERANO

LE MAGAZINE DE LA COMMUNE DE PASSY

Population 4 et 5

**De nouveaux services
de proximité**

Qualité de l'air 14 à 17

**Quatre pages pour faire
le point sur les avancées**

PASSY



L'ART de la NATURE
PAYS du MONT-BLANC

www.ville-passy-mont-blanc.fr

Décembre 2017 / Janvier / Février 2018

n°14



**LES OPTICIENS
MUTUALISTES**

**VOTRE VUE.
NOTRE PRIORITÉ.**

LES OPTICIENS
MUTUALISTES

Union des
Mutuelles
de France Mont-Blanc

MUTUALITÉ
FRANÇAISE

OPTICIENS D.E certifiés

QualiOptic
CERTIFICATION DE SERVICES

Sallanches
95 rue du Mont Joly
Tél. 04 50 58 00 15

BigMat

LES BÂTISSEURS ONT LEUR MAISON

MORET

Matériaux de construction
Béton prêt à l'emploi • Fioul • Granulés bois
Flexible hydraulique • Transport

76 rue des Prés moulin - 74190 PASSY
Tél. 04 50 78 03 22 - mail : moret@bigmatmoret.fr



**AUDITION
MUTUALISTE**

**VOTRE AUDITION.
NOTRE PRIORITÉ.**

AUDITION
MUTUALISTE

Audioprothésiste D.E.

95 rue du Mont Joly 74700 Sallanches
Tél. 04 50 58 44 60



Construction
à Ossature Bois CMI

Neuf & Rénovation

Charpente Menuiserie

Amélioration
énergétique

RGE
ECO
artisan



Votre constructeur au Pays du Mont Blanc
www.berruex.com 04 50 78 17 49

BENEDETTI GUELPA

VILLA CORBIN

620 AVENUE DU MONT-BLANC

74190 PASSY-FRANCE

PHONE (33) 450.936.370 / FAX (33) 450.936.399

WWW.BENEDETTI.FR

Benedetti-Guelpa est spécialisée dans trois domaines d'activité :

LES GOLFS LES TRAVAUX PUBLICS L'ENVIRONNEMENT

Quai Sud le Nouvel Espace de Vie à Sallanches

Investissement Locatif : Dispositif PINEL
Résidence principale : Prêt à Taux 0%

Démarrage des Travaux

Résidence
l'Élysée Mont-Blanc

Nouvelle Résidence du 2 au 5 Pièces

Dernières Disponibilités

Espace
Galilée

Complexe de Bureaux
de 71 à 514 m²

à Passy

Espace de l'Étoile

Commerces et Bureaux
de 30 à 490 m²

Century 21 CENTURY 21 Patrick Avenel
04 50 58 01 61
century21-avenel-sallanches.com

AVENEL PROMOTION 04 50 58 30 60
www.avenelpromotion.com

FÉDÉRATION
PROFESSEURS
IMMOBILIÈRES



Le Mot du Maire...

*“Meilleurs vœux de bonheur, de prospérité
et de santé pour l’année 2018 !”*

La visite dans la vallée de l’Arve de Nicolas Hulot, ministre de la Transition écologique et solidaire a illustré l’importance qu’accordent les pouvoirs publics à la problématique de la qualité de l’air.

Pour certains, les actions mises en œuvre sont insuffisantes.

De mon côté, je m’attache à considérer les avancées considérables que nous avons obtenues depuis plusieurs mois. La réflexion menée au sein du groupe de travail municipal « Pour la qualité de l’air à Passy » a débouché sur plusieurs projets, grâce à la capacité opérationnelle et aux financements de la CCPMB : programme Ambasad’R, fonds air-entreprises... Nous nous impliquons totalement au sein des groupes de travail qui œuvrent à l’élaboration du 2nd Plan de protection de l’atmosphère (PPA2). Nous effectuons régulièrement une synthèse des contributions de chacun, afin de conserver une vision globale

des différents thèmes abordés, dans le souci d’une meilleure efficacité.

L’équipe municipale s’applique également à tout mettre en œuvre pour concrétiser les nombreux projets qu’elle a lancés : agence postale communale, maison médicale, rénovation énergétique des écoles, extension de la résidence-autonomie Passy-Flore avec la création d’un pôle multigénérationnel, travaux structurants avenue de l’Aérodrome et dans le secteur de l’Abbaye...

Sans oublier le site de l’ancien sanatorium de La Ravoire. Le chantier de désamiantage et démolition devrait être achevé comme prévu le 20 décembre 2017. Suite à notre appel à projet, nous avons retenu six dossiers intéressants, que nous allons étudier afin de trouver celui qui offrira le meilleur compromis entre exigences environnementales, intégration dans le site et mixité sociale.

Parfois, le temps d’instruction paraît long mais il permet d’éviter les erreurs que toute décision précipitée peut générer.

Si tous ces projets aboutissent, c’est grâce à la rigueur financière instaurée depuis le début du mandat et la recherche systématique de subventions. Chaque service municipal contribue à son niveau à cet effort et je les en remercie.

Les fêtes de fin d’année sont un moment particulier de partage et de convivialité. À ce titre, je vous invite à venir nous rencontrer à l’occasion de la cérémonie des vœux que nous organisons le jeudi 11 janvier.

Je vous souhaite à tous de vivre ces fêtes intensément et vous présente, ainsi que mon équipe, mes meilleurs vœux de bonheur, de prospérité et santé pour l’année 2018 !

Patrick Kollibay

Maire de Passy

Vice-président de la Communauté de communes

Pays du Mont-Blanc



Sommaire

Population : des services de proximité supplémentaires	4 et 5
Tourisme : du nouveau pour la station cet hiver !	6 et 7
Arrêt sur Image	8 et 13
Sortir	10 et 11
Dossier qualité de l’air	14 à 17
Libre expression, carnet et brèves	18 et 19

LE PASSERAND. Magazine municipal édité par la commune de Passy.

Directeur de la publication : Patrick Kollibay, maire de Passy.

Rédaction en chef : Stéphanie Piedvin et Christèle Deker.

Création de la maquette : Tractères

Conception graphique : Thomas Sturm.

Rédaction : Patrick Kollibay, Olivier Bonin de l’agence de communication YP Médias (interview de la page 15), Christèle Deker en collaboration avec les élus et les services municipaux concernés, ainsi que Juliette Vodinh pour le dossier « qualité de l’air ».

Libre expression : les propos tenus dans cette rubrique n’engagent que leurs auteurs.



Photographies : Pierre Huc (Dauphiné Libéré), Nadine Cantèle, Julien Heuret d’ASTERS, Thimothée Vedrenne, Juliette Vodinh, Olivier Bonin, TEAM Mont-Blanc et Sandra Revil

Impression sur papier PEFC : Imprimerie Monterrains.



Régie publicitaire : Médiagraphe.

Tirage : 5 200 exemplaires.

Passy entend préserver un accueil physique auprès de ses usagers, malgré le développement des démarches par voie électronique, qui ne cessent de progresser. Myriam Rech, conseillère municipale déléguée aux affaires générales, fait le point sur les projets en cours : agence postale communale, traitement des demandes de passeports et de cartes d'identité à la mairie...



De gauche à droite : Catherine Martin, Karine Semay, Myriam Rech, Marie-Pierre Peyre et Marie-Laure Carrier

Des services de proximité supplémentaires



Quelle est l'activité du « service population » ?

Situé à l'entrée de la mairie, ce service est le premier interlocuteur de l'utilisateur. Il l'oriente et le renseigne. À ce niveau, la notion de service public prend tout son sens. Les démarches administratives sont souvent jugées complexes et fastidieuses ; à nous de les mettre à la portée de tous.

Ce service effectue également tous les actes d'état civil, la gestion des cimetières, les attestations d'accueil et organise les élections. Il célèbre les mariages, les baptêmes civils, il effectue les changements de prénom, et depuis le 1^{er} novembre, établit les Pactes civils de solidarité (PACS) qui étaient auparavant du ressort des tribunaux. Il délivre les abonnements Montibus* ou les bons d'échange pour le Pass scolaire**. En cas de fermeture du CCAS (Centre communal d'action sociale), service qui a déménagé en mairie récemment, il renseigne et note les coordonnées des personnes qui seront rappelées plus tard...

Passy étant le bureau centralisateur du canton du Mont-Blanc, il nous a également paru important de rétablir un service de proximité concernant les cartes d'identité et les passeports. Nous nous sommes positionnés de manière très déterminée pour le retour de leur traitement et nous avons obtenu gain de cause : ce service sera opérationnel dès le 1^{er} trimestre 2018.





Comment concrètement allez-vous organiser ce nouveau service ?

Nous allons aménager un espace réservé. Le public sera reçu sur rendez-vous^{***}, y compris certains samedis pour procéder à la vérification des dossiers, des pièces justificatives, des prises d'empreintes et transmettre la demande. Il sera nécessaire au préalable de remplir les formulaires, disponibles sur internet ou à l'accueil de la mairie. Nous pensons devoir traiter entre 800 et 1 200 cartes d'identité et passeports sur une année.

La prochaine fermeture du bureau de poste du plateau d'Assy et son remplacement par une agence postale communale sont-elles vraiment une opportunité ?

Malgré l'action ferme que nous avons menée pour son maintien, elle est inéluctable et interviendra en mars 2018. Les dirigeants de La Poste ne souhaitent pas maintenir deux bureaux sur notre commune mais les négociations qui ont suivi nous ont permis de conserver le bureau de Chedde et de créer au plateau d'Assy cette agence postale communale. Rappelons que nous avons un point-relais postal au chef-lieu et un centre de tri au Parc d'activités économiques (PAE) du Mont-Blanc.

MAISON MÉDICALE

Dans le cadre de la lutte contre la désertification médicale et de la redynamisation du plateau d'Assy, une maison médicale va être créée dans le bâtiment communal actuellement occupé par La Poste, place Théophile Vallet. Des travaux seront réalisés, en concertation avec les différentes professions médicales concernées, pour un montant prévisionnel de 450 000 € ht. L'objectif : créer un lieu fonctionnel et centralisé afin de faciliter le maintien d'une activité médicale diversifiée sur le haut de la commune.

Avec sa mise en place, nous disposons d'un formidable outil pour développer un service public de proximité de qualité, auquel nous sommes très attachés. Au lieu de quelques heures en matinée, la nouvelle agence sera ouverte toute la journée, voire le samedi matin. Elle sera située avenue Jacques Arnaud, au rez-de-chaussée de la copropriété « Le Bellevue », à une centaine de mètres de La Poste actuelle. Sur place, il sera possible d'effectuer des opérations courantes liées à l'envoi/réception de courriers, suivre ses comptes postaux et réaliser de petites transactions financières de retrait et de dépôt. Les agents d'accueil seront en mesure de délivrer des renseignements sur les démarches administratives ou autres, et de donner également des informations touristiques.

C'est un nouveau service ; si besoin, nous effectuerons les ajustements nécessaires, mais nous pensons apporter une réelle valeur ajoutée aux habitants du haut de la commune.

Est-ce que ce nouveau service se traduit par des recrutements supplémentaires ?

Non, nous avons préféré favoriser le reclassement d'agents. Ainsi nous leur apportons une nouvelle opportunité dans leur vie professionnelle.

* Service de transport à la demande mis en place par la Communauté de communes Pays du Mont-Blanc.

** Le Pass'Scolaire, mis en place par la Communauté de communes Pays du Mont-Blanc et de la Communauté de communes de la vallée de Chamonix Mont-Blanc, offre un accès privilégié aux remontées mécaniques, pour les élèves du territoire.

*** 04 50 78 42 66 ou population@mairie-passy.fr

RECENSEMENT

Le recensement concerne chaque année 8% de la population. En 2018, il se déroulera du 18 janvier au 24 février. Durant cette période, nous vous remercions de réserver le meilleur accueil aux agents recenseurs, munis de documents permettant de les identifier.

Cette procédure permet à l'INSEE

de dresser au 1^{er} janvier un état de la population. Le recensement est très important pour les communes. De ces chiffres découle la participation de l'État à leur budget et la définition des politiques publiques nationales ou locales. L'Insee est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires de façon anonyme ; ces derniers ne peuvent donc servir à aucun contrôle administratif ou fiscal.



Dans le cadre du plan global de développement touristique 2016-2018, la municipalité poursuit ses aménagements de la station de ski de Plaine-Joux et de la base de loisirs du lac de Passy. Avec la mise en place de nouveaux équipements, ces lieux emblématiques opèrent une véritable transformation pour le plaisir des touristes... comme des habitants. Pour mémoire : 2 200 000€ subventionnés à 40 %* sont investis depuis 3 ans.



Du nouveau pour la station cet hiver !

Plaine-Joux poursuit sa mutation. Grâce au plan triennal mis en place, la station affirme et conforte sa vocation familiale, notamment à destination d'un public débutant. « Nous avons de nombreux atouts que peuvent nous envier les stations de ski voisines, mais il est nécessaire d'entretenir, voire de renouveler les équipements en place, afin d'améliorer notre offre. Si nous voulons conserver notre station de ski, il faut investir dans des activités « quatre saisons » pour les dix années à venir », explique Nadine Cantèle, adjointe déléguée au Tourisme.

Pendant l'été, des travaux ont été réalisés dans la perspective de la saison hivernale. L'extension du réseau de neige a été achevée, avec le renforcement du nombre d'enneigeurs

sur le secteur débutant (un sur la piste rouge du Blaireau et l'autre au niveau du Beudeix), ainsi que sur la partie haute (vers l'arrivée du téléski du Barmus). Dans le même temps, certaines pistes ont été profilées afin d'optimiser le rapport volume d'enneigement/qualité du ski. Mais, la véritable nouveauté de cet hiver est l'implantation d'un « tapis skieurs » couvert, de 113 mètres de long, en remplacement du téléski « Beudeix II ». Le choix s'est porté sur cet équipement, car il est plus facile d'accès pour les débutants que le tire-fesse classique, et il offre l'opportunité d'une utilisation « 4 saisons », avec à la clé, une diversification des activités notamment l'été, avec le VTT. Ce remontepente porte le nom d'un oiseau emblématique de la station, le gypaète. Le rapace orne la

FORFAITS DE SKI

Plusieurs types de forfaits, adaptés à toutes les pratiques de ski, sont proposés, avec un maximum d'offres promotionnelles, telles qu'un pack famille « tribu ». Cette année, le forfait enfant 5-15 ans comprendra l'accès au domaine skiable, ainsi qu'à l'Espace Lutins. Autre offre : un forfait pour les 2/4 ans uniquement pour l'Espace Lutins. À noter que le coût des investissements n'est pas répercuté sur les tarifs des forfaits. Il est dorénavant possible d'acquies ces forfaits en ligne, sur le site de l'office de tourisme www.passy-mont-blanc.com. Si vous avez déjà une carte, le rechargement est immédiat. Finies les files d'attente aux caisses !



surface de la galerie, dans l'objectif d'une meilleure intégration dans le paysage ajoutée à un aspect plus « ludique ». Le coût de cet équipement est de 250 000 €, dont une subvention de 40% du Département de la Haute-Savoie. Au total, ce sont 699 000 € sur 3 ans, qui sont investis dans l'amélioration du domaine skiable, subventionnés au même taux par le département de la Haute-Savoie.

De son côté, la Maison des Lutins fait peau neuve, avec un rafraîchissement des locaux et un agrandissement de l'espace accueil des enfants et des parents. À l'extérieur, dans l'espace dédié attendant, l'apprentissage du ski par les enfants pourra s'effectuer par gradation, tout d'abord grâce à un tapis-skieurs puis au fil neige, demandant une plus grande dextérité. L'occasion de découvrir de nouveaux modules ludiques et une signalétique améliorée.

Enfin, au sein du chalet d'accueil, les sanitaires seront rénovés pour un montant de 120 000 €, afin d'améliorer le confort des campeurs et des camping-caristes fréquentant l'aire naturelle. Ces travaux sont un prélude au réaménagement futur de l'espace utilisé par l'office de tourisme, l'école de ski, le ski club, l'atelier ski de fond et les locaux techniques.

* Dans le cadre de trois programmes de soutien : le Plan Tourisme du Conseil départemental de la Haute-Savoie ; le Plan « Neige-Stations » de la région Auvergne Rhône-Alpes et dans le cadre du Contrat de développement durable de la Région Rhône-Alpes (CDDRA), crédits 2016.



PASS'SCOLAIRE

Le Pass'Scolaire, mis en place par la Communauté de communes Pays du Mont-Blanc (CCPMB) et la Communauté de communes de la vallée de Chamonix Mont-Blanc (CCVCMB), offre un accès privilégié aux remontées mécaniques pour les élèves du territoire, s'ils répondent aux critères suivants : être domicilié(e) au PMB et être né(e) après le 5 juillet 2000 ; 958 ont été délivrés sur Passy. Pour valider votre forfait Plaine-Joux, il est nécessaire de vous munir du Pass'Scolaire, de son justificatif d'achat (ticket), d'une pièce d'identité et de la carte mains-libres de Plaine-Joux si vous en possédez une (rechargeable) ou bien vendue 2€ et de vous présenter :



- **aux caisses de la station de Plaine-Joux :**
 - le week-end du 16 et 17 décembre de 9h à 16h en cas d'ouverture partielle du domaine ;
 - pendant la saison, du lundi au vendredi (hors vacances scolaires), de 9h à 16h.
- **à l'Office de Tourisme, au Mountain Store le mercredi 20 décembre de 10h à 13h et de 14h à 17h.**

Afin d'éviter l'attente en période de forte affluence, aucun Pass'Scolaire « saison Plaine Joux » ne sera délivré le week-end et durant les vacances scolaires (toutes zones confondues) du 23 décembre 2017 au 25 mars 2018.

Préserver l'avifaune

Dans le cadre du programme d'inventaire et de visualisation des câbles aériens dangereux pour les oiseaux en montagne, trois remontées mécaniques de Plaine-Joux ont été équipées de perles rouges appelées « flotteurs » permettant à l'avifaune de mieux les repérer et de réduire les risques de collision. Un projet mené en partenariat avec ASTERS conservatoire d'espaces naturels de Haute-Savoie.

Arrêt sur image



PACS

Depuis le 1^{er} novembre, les officiers d'état civil peuvent établir le PACS (Pacte civil de solidarité) en mairie. Agnès Dusevel et Mickaël Bigeay ont été les premiers à bénéficier de ce dispositif sur le département.



Miss Élégance

Après avoir été élue Miss Haute-Savoie, Esther Coutin, Passerande d'origine, a revêtu l'écharpe de 1^{ère} dauphine de Miss Pays de Savoie et celle de Miss Élégance à l'élection de Miss Rhône-Alpes. Un beau parcours pour la jeune fille qui va tenter de nouveau sa chance l'année prochaine.



Démolition de La Ravoire

Après une phase de désamiantage et de déconstruction, les cinq bâtiments composant La Ravoire ont été démolis. Le déblaiement des gravats est en cours et devrait s'achever le 20 décembre.



Fête des Séchieux

Organisée pour la seconde fois par le comité de jumelage Passy/Pfullingen, la fête des Séchieux a remporté un franc succès. Un des moments-phares de cette manifestation a été le démoulage d'un farçement géant.



Inauguration de l'église Saint-Donat

Suite à plusieurs opérations de restauration, l'église des Plagnes, qui a reçu par ailleurs le prix départemental des « Rubans du Patrimoine », a été inaugurée dimanche 29 octobre. A cette occasion, une messe a été célébrée.

Noix

Amandes Sicile Calibre 34-35
 Amandons d'abricot doux et amères
 Noix de Cajou
 Cerneaux de noix Extra
 Macadamia Extra
 Noisettes IGP Piémont 13-15
 Noix de Pécan moitié
 Pignons de Pin
 Pistaches décortiquées
 Noix du Brésil

Fruits secs

Baie de Goji
 Mulberries Blanches et Noires
 Physalis
 Cranberry
 Prunes sauvages
 Myrtille Sauvage
 Cassis - Fraises
 Aronia - Framboises
 Ligonberry - Airelles sauvages
 Cerises
 Abricots séchés
 Mangues
 Noix de coco
 Figues, figuettes
 Dattes

et ...

Miels
 Chaga - Chocolat
 Psyllium - Cannelle - Fèves de Cacao & Tonka
 Graines de Chia
 Graine de Chanvre - Céréales - Silicium Organique



Paradise Superfoods

Importateur de Fruits secs - Noix & Alimentation Santé

Boutique au 1^{er} étage
 Tarif dégressif selon quantité
 Arrivage régulier selon saisons

Zone Artisanale de Passy
 332 avenue des Raches 74190 Passy
 Mail : teasources@live.fr
 Du mardi au vendredi
 de 9h à 12h et de 15h à 18h

Sur présentation
 de l'annonce,
 un cadeau
 dégustation
 vous sera
 offert !

**Opération
 Chocolats de Noël**
 Amandes Chocolats Bio
 36€/kg (Prix public)



GARAGE MOSCA

Mécanique • Carrosserie • Peinture
 Réparations toutes marques • Ventes

Avenue de l'Aérodrome
 CHEDDE - 74190 PASSY ☎ 04 50 78 06 75
sarl_mosca@alicepro.fr



Electricité Générale

Chauffage électrique - Rénovation et installation
 Bâtiment & Industrie

SARL Guy Jiguet
 310 chemin de Cran - 74190 Passy
 Tél. 04 50 93 84 14 - Email : guy.jiguet@orange.fr

Marc VALLET



Peinture - Décoration
 Intérieur extérieur
 Toiture

50, Grande Rue 74190 Chedde
 Tél. dom. 04 50 78 02 13
 Port. 06 81 52 04 54
marc.valletg@wanadoo.fr

MONT-BLANC MANUTENTION

Evry - Ardenne - Brest - Chambéry - Grenoble - Lyon

Pour vos travaux de levage et de manutention - 04 50 47 52 60

94 rue du Stade - Le Fayet - 74170 Saint-Gervais-les-Bains

CARRELAGES DU MONT BLANC

Expo 800 m²

- ◆ Le choix au meilleur prix ◆
- ◆ TERRES CUITES ◆ DALLAGES ◆
- ◆ PIERRES ◆ MOSAÏQUES ◆

La plus belle signature de votre maison...

230, Route de Passy - 74700 SALLANCHES
 Tél. 04 50 58 27 95 - Fax 04 50 93 90 21
www.carrelagesdumontblanc.com

SAT Mont Blanc

www.sat-montblanc.com



Société Alpes Transports
 P.A.E du Mont-Blanc - 175, rue G. Toussaint - 74190 Passy
passy@sat-autocars.com
 Tél : + 33 (0)4 50 78 05 33

Lignes Régulières

- Réseau Lihsa Pays du Mont Blanc
- Pays du Mont Blanc - Genève & Aéroport
- Ligne Chamoniex - Courmayeur - Aoste

Transferts Privés

- Transferts Gares - Aéroports
- Excursion groupe et individuel
- Voyages organisés



Sortir...

Le PASSERAND

Janvier / Février / Mars 2018

EN JANVIER

DIMANCHE 07 JANVIER, À 14H30

Club de l'Amitié de Passy

GOÛTER DES ROIS

pour les retraités

PARVIS DES FIZ

Info : 06 75 22 17 53 - secretariat.clubdelamitie@gmail.com

JEUDI 11 JANVIER, À 19H

Commune de Passy

CÉRÉMONIE DES VŒUX À LA POPULATION

Monsieur le Maire et l'équipe municipale vous convient à une soirée festive afin de célébrer la nouvelle année, avec la participation du groupe « Les Choucas ». C'est également un moment privilégié d'échanges avec les représentants élus de Passy.

PARVIS DES FIZ

Info : 04 50 78 41 42 - c.deker@mairie-passy.fr

DIMANCHE 14 JANVIER DE 10H À 17H

Office de tourisme de Passy

22^e ÉDITION DE LA FÊTE DES LUTINS

Une journée dédiée aux enfants avec des jeux, des spectacles et des ateliers pour petits et grands ! Gratuit

PLAINE-JOUX

Info : 04 50 58 80 52 - info@passy-mont-blanc.com

www.passy-mont-blanc.com

SAMEDI 20 JANVIER, À 20H (sous réserve)

Foyer des Jeunes et d'Éducation Populaire de Passy

SOIRÉE CABARET

PARVIS DES FIZ

Info : 04 50 93 67 11 - fjep.passy@orange.fr

DIMANCHE 21 JANVIER, DÈS 8H30

Ski Club de Passy-Varan

COURSE DE SKI - Grand prix Maurice-Fivel

PLAINE-JOUX

Info : 06 08 93 72 21 - bernardcolin74@orange.fr

VENDREDI 26 JANVIER À 20H30

Saison culturelle arts vivants 2018, organisée par la commune de Passy

THÉÂTRE - À VOS SOUHAITS !

Avec Bernard Ménez

PARVIS DES FIZ

Infos et réservations : www.passy-mont-blanc.com

04 50 58 80 52 - info@passy-mont-blanc.com

DIMANCHE 28 JANVIER, DÈS 8H30

Ski Club de Passy-Varan

COURSE DE SKI

Grand prix des jeunes des Fiz

PLAINE-JOUX

Info : 06 08 93 72 21 - bernardcolin74@orange.fr

NOUVEAU !

MERCREDI 31 JANVIER

Office de tourisme de Passy

> De 14h à 18h pour les animations, ateliers, initiations et tests matériels

> De 18h à 20h30 pour la course nocturne

JOURNÉE DU SKI DE RANDONNÉE

Venez découvrir le ski de randonnée à Plaine-Joux et participez au défi nocturne en individuel ou en relais : une heure pour faire le maximum de boucles possibles

PLAINE-JOUX

Info : www.passy-mont-blanc.com

04 50 58 80 52 - info@passy-mont-blanc.com

EN FÉVRIER

SAMEDI 03 FÉVRIER, DÈS 18H30

Union Sportive du Mont-Blanc Passy-Saint-Gervais Football

LOTO

PARVIS DES FIZ

Info : 06 24 50 20 91 - football.usm@orange.fr

**DIMANCHE 11 FÉVRIER
DE 10H À 17H**

Office de tourisme de Passy

**7^e ÉDITION DE LA JOURNÉE
DU CAMP DE BASE BLANC**

Passy Plaine-Joux devient pour cette occasion un grand terrain de jeux. Le public est invité pour ces Olympiades, le temps d'une journée, à découvrir une foule d'activités.

PLAINE-JOUX

Info : www.passy-mont-blanc.com

04 50 58 80 52 - info@passy-mont-blanc.com

.....

**SAMEDI 17 FÉVRIER
À 19H15**

Star-Fiz Mont-Blanc

CONCOURS DE CHANT - FINALE

PARVIS DES FIZ

Info : 07 86 49 48 96 - starfizmontblanc@gmail.com

.....

**SAMEDI 17 ET DIMANCHE 18 FÉVRIER,
DE 7H À 20H**

Passy Mont-Blanc Badminton

**TOURNOI INTERNATIONAL
DE BADMINTON**

GYMNASE DES FIZ ET GYMNASSE DE VARENS

Info : 06 87 99 47 97 - pmbb74.secretariat@gmail.com

.....

**DIMANCHE 25 FÉVRIER
À 15H**

Groupe Folklorique Lou Folatons de Passy

THÉ DANSANT

PARVIS DES FIZ

Info : 06 74 49 03 78 - lilianeduval@orange.fr

**SAMEDI 10 MARS
À 20 H**

Club de l'Amitié de Passy

FARCEMENT (sur réservation uniquement)

PARVIS DES FIZ

Info : 06 63 07 83 34 - 06 75 22 17 53

secretariat.clubdelamitie@gmail.com

SKI CLUB DE PASSY-VARAN

Course de ski - Coupe des jeunes

PLAINE-JOUX

Info : 06 08 93 72 21 - bernardcolin74@orange.fr

.....

SAMEDI 17 MARS

Foyer des Jeunes et d'Éducation Populaire de Passy

CARNAVAL

PARVIS DES FIZ

Info : 04 50 93 67 11 - fjep.passy@orange.fr

VENDREDI 23 MARS À 20 H 30

Saison culturelle arts vivants 2018, organisée par la commune de Passy

THÉÂTRE - LA TROUPANOUS

Et pendant ce temps Simone veille

PARVIS DES FIZ

Infos et réservations : www.passy-mont-blanc.com

04 50 58 80 52 - info@passy-mont-blanc.com

DIMANCHE 25 MARS

Office de tourisme et remontées mécaniques de Passy

LA DER'

Fermeture festive de la station.

Venez déguisés pour le nouveau trail blanc !

PARVIS DES FIZ

Info : www.passy-mont-blanc.com

04 50 58 80 52 - info@passy-mont-blanc.com

EN MARS

SAMEDI 03 MARS, À 20H30

Saison culturelle arts vivants 2018, organisée par la commune de Passy

LES CHOUCAS

Comédie musicale « Idoles »

PARVIS DES FIZ

Infos et réservations : www.passy-mont-blanc.com

04 50 58 80 52 - info@passy-mont-blanc.com

**VACANCES SCOLAIRES D'HIVER,
DU 10 FÉVRIER AU 5 MARS**

Tous les lundis soir : pots d'accueil proposés par l'office de tourisme de Passy
Animations organisées par la réserve naturelle de Passy.

Infos : www.passy-mont-blanc.com

04 50 58 80 52 - info@passy-mont-blanc.com

LE CENTRE DE VALORISATION DES DÉCHETS DE PASSY, **PRODUCTEUR D'ÉNERGIE RENOUVELABLE**

**Notre métier,
valoriser nos déchets en énergie.**

**Notre mission,
gérer le service public
qui nous est confié.**



*Ensemble, contribuons à une gestion
durable de notre environnement.*

prêts pour la révolution de la ressource





Visite de **Nicolas Hulot**

À l'occasion de sa venue en vallée de l'Arve, le 29 septembre dernier, Nicolas Hulot, ministre de la Transition écologique et solidaire s'est rendu à l'entreprise CDC Charpente à Passy et a rencontré les élus de la Commune.



Parking **Mattel**

Dans le cadre des travaux de revitalisation et de développement de l'Abbaye, le parking « Mattel » est totalement repris. A terme, il comprendra 53 places de stationnement, un emplacement pour les vélos et une borne pour la recharge des véhicules électriques.



Travaux avenue de l'Aérodrome

Près de 2,5 millions d'Euros sont consacrés à l'Avenue de l'Aérodrome, pour la mise en séparatif des eaux humiques et la création d'une voie verte, cheminement protégé réservé aux piétons et aux cyclistes.



Fête de la **courge**

Samedi 14 octobre, l'association « Les Coquillettes vertes » ont animé le plateau d'Assy avec sa traditionnelle « Fête de la Courge ».



Gypaète barbu

Du 11 au 12 novembre, les Rencontres internationales sur le gypaète barbu se sont tenues à Passy. L'occasion d'effectuer le bilan de cette réintroduction réussie et d'envisager de nouvelles perspectives.

La pollution sous surveillance

Depuis le 1^{er} novembre, une nouvelle gestion des pics de pollution a été élaborée par le Conseil départemental de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques (Coderst). Dorénavant, les avis préfectoraux s'appuieront sur un « thermomètre plus sensible », une nouvelle graduation permettant de distinguer les seuils d'information ou d'alerte, en fonction de leur dépassement mais également de la persistance du phénomène.

Les avis d'information ou d'alerte du public émis par la préfecture à l'échelle du département ont pour objectif de mettre en place des mesures visant la réduction des polluants et ainsi, de limiter les effets sur la santé humaine et l'environnement. Le territoire a été découpé en plusieurs bassins d'air dont la vallée de l'Arve, avec des mesures spécifiques pour chacun d'eux. Trois types d'épisode de pollution sont définis :

- un épisode de type « combustion », (polluants concernés PM10 et NO2) qui se caractérise par une concentration en PM10 majoritairement composées de carbone, (issues de combustion de biomasse par le chauffage et de combustion moteurs de véhicules). Il est souvent associé à un taux d'oxydes d'azote élevé, notamment en proximité des réseaux de transports.
- un épisode de type « mixte » (polluants concernés PM10 et NO2) qui, en plus d'être lié aux particules d'origine carbonée, se caractérise également par une part importante de particules formées à partir d'ammoniac et d'oxydes d'azote.
- un épisode de type « estival » (polluants concernés O3 et NO2), lié à l'ozone. L'ozone(O3) se forme sous l'action du soleil à partir de composés organiques volatiles

(COV) et d'oxydes d'azote. Ces épisodes peuvent être liés à des taux de NO2 élevés. Ils sont associés à quatre types de vigilance, symbolisés par des couleurs :

- vert : pas de vigilance
- jaune : seuil information
- orange : seuil d'alerte niveau 1
- rouge : seuil d'alerte niveau 2

Ces avis sont relayés par le Maire de Passy auprès de la population, écoles, halte-garderies, centres de loisirs ainsi que les clubs sportifs. Pour mémoire, Passy a élaboré un système d'information ludique et facilement analysable par les enfants : des girafes aux couleurs des vigilances, affichées dans les structures collectives.

Chacun de ces seuils détermine les mesures à prendre, avec une attention particulière pour les personnes vulnérables ou sensibles du fait de leur capital santé ou de leur âge (jeunes enfants, individus souffrant d'affections neurologiques ou à risque cardiaque, respiratoire, infectieux...). L'attitude à adopter est illustrée par les pictogrammes de cette page (exemple retenu : vigilance pollution de l'air « information », valable pour les épisodes de type combustion), à nuancer en fonction du public et de l'intensité du pic de pollution.

Plus d'infos

<http://social-sante.gouv.fr/sante-et-environnement/air-exterieur/article>
www.haute-savoie.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement-risques-naturels-et-technologiques/Qualite-de-l-air
www.atmo-auvergnerhonealpes.fr/glossaire

Glossaire

Agir pour limiter mes émissions



Maîtrisez la température de votre logement (19°C)



Évitez de brûler vos déchets verts



Si vous vous chauffez au bois, veillez à utiliser un appareil performant



Utilisez des modes de transport limitant les émissions polluantes

Population générale



Continuez d'aérer votre domicile



Limitez vos activités physiques intenses



Demandez conseil si vous ressentez une gêne respiratoire ou cardiaque

Personnes sensibles et vulnérables



Eloignez vous des grands axes routiers aux périodes de pointes



Évitez les activités physiques intenses en plein air



Reportez les activités qui demandent le plus d'effort



Demandez conseil si vous ressentez une gêne respiratoire ou cardiaque



Après avoir mené une opération similaire pour l'établissement de Chedde-Centre, la municipalité de Passy engage un programme ambitieux de rénovation énergétique des écoles de Marlioz, de l'Abbaye et du plateau d'Assy*. Dans un devoir d'exemplarité, Aurélie Duparchy, chargée d'opérations de la société Oser, fait le point sur ce dossier.

Poursuite du programme de rénovation énergétique des écoles

Pouvez-vous nous présenter votre structure ?

La SPL Oser est une Société Publique Locale, créée en 2013 par la Région Rhône-Alpes. Nous sommes spécialisés dans la rénovation énergétique des bâtiments publics. Nous avons 22 actionnaires, dont la commune de Passy. Cette organisation permet de bénéficier d'une expertise mutualisée, technique, juridique et financière en matière de rénovation thermique des bâtiments.

Expliquez-nous votre rôle auprès de la commune de Passy ?

Dans le cadre d'un mandat de maîtrise d'ouvrage, nous accompagnons la municipalité de Passy depuis la conception du projet, jusqu'à la réalisation des travaux, l'exploitation et la maintenance, avec un engagement de performance sur une période de 8 ans. Concrètement cela se traduit par :

- la recherche de financements des projets ;
- l'engagement des procédures de consultation de groupements d'entreprises ;
- la conduite et la réalisation des opérations ;
- la gestion et le suivi des contrats d'exploitation.

Sur le plan fonctionnel, ce sont des écoles globalement bien adaptées à l'usage et à leur fréquentation mais qui peuvent s'améliorer dans le cadre de ces opérations de rénovation énergétique, notamment en travaillant

.....
Retrouvez toutes les lettres d'information dédiées

à la qualité de l'air sur

www.ville-passy-mont-blanc.fr

rubrique « Cadre de vie/Qualité de l'air/ Groupe de travail

sur l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite, sur l'amélioration du confort et de la perception architecturale.

Quel est l'état des lieux que vous dressez sur les 3 groupes scolaires de la commune ?

Globalement, nous constatons sur ces bâtiments, construits entre 1957 et 1975 :

- une enveloppe thermique vétuste malgré quelques travaux ponctuels d'amélioration (menuiseries, toiture, etc.) ;
- l'absence de contrôle de la ventilation ;
- des systèmes de chauffage fonctionnels avec une distribution et une régulation vétustes.

Quels seront les gains, une fois ces travaux de rénovation achevés ?

136 tonnes ... soit l'émission de CO₂ évitée annuellement après la réalisation de ces travaux, ce qui correspond à 1 240 000 kilomètres parcourus par une voiture !

L'objectif est d'atteindre le niveau de performance énergétique « BBC** rénovation », en intervenant sur l'enveloppe des bâtiments et leurs installations

techniques. En termes de performance énergétique, nous avons un objectif ambitieux de réduction des consommations d'énergies :

- moins 40% pour le groupe scolaire Marlioz ;
- moins 50 % pour le groupe scolaire de l'Abbaye ;
- moins 60% pour l'école maternelle du plateau d'Assy.

Des dispositifs d'énergies renouvelables seront également installés :

- une chaufferie bois fournissant 100% du chauffage du groupe scolaire du plateau d'Assy, des dispositifs de filtration très performants permettant de limiter les particules émises ;
- 25 MWh d'électricité photovoltaïque produite sur le site de l'Abbaye ;
- 10 MWh d'électricité photovoltaïque produite sur le site de Marlioz.

Enfin le renouvellement de l'air sera assuré par des centrales doubles flux permettant de filtrer l'air extérieur et de récupérer l'énergie.

* Grâce aux subventions accordées dans le cadre du Fonds européen de développement économique et régional (FEDER), du Territoire à énergie positive Croissance verte (TEP CV), de la Dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) ainsi que des subventions accordées par le Syndicat des énergies et de l'aménagement numérique de la Haute-Savoie (SYANE).

** BBC : bâtiment basse consommation.

Chacun peut contribuer à l'amélioration de la qualité de l'air. Dans cette perspective, la CCPMB* a mis en place deux types d'actions, afin d'améliorer l'information des particuliers sur les aides existantes : des permanences dédiées à la rénovation énergétique des logements et le programme « Ambassad'R ».

* Communauté de communes Pays du Mont-Blanc



PRÊT D'UN THERMO KIT

Sur réservation et selon les disponibilités, un thermo kit est mis gratuitement à disposition des propriétaires souhaitant effectuer un état des lieux complet des déperditions d'énergie et d'eau de leur logement. Un technicien analyse ensuite les résultats, diagnostique les faiblesses et propose des solutions de rénovation.



Le dispositif d'aide pour les particuliers

Dans le cadre du Programme local de l'habitat (PLH) 2014-2020 élaboré par la Communauté de Communes Pays du Mont-Blanc (CCPMB), différentes actions sont menées afin de renforcer la mobilisation des propriétaires en faveur de la maîtrise de l'énergie.

La CCPMB propose des conseils gratuits et personnalisés sur la rénovation énergétique et le financement des travaux. Elle dispense ainsi les personnes désireuses d'améliorer leur habitat, de toutes les démarches fastidieuses de demande de subventions, de montage de dossiers et leur permet d'avoir accès à des conseils techniques indépendants et sans engagement.

Deux types de permanences ont été mises en place :

Programme « Habiter mieux »

Il est destiné aux ménages à revenus modestes. Il permet aux propriétaires de cumuler différentes aides : ANAH (État), Département de Haute-Savoie, CCPMB ou autres. En moyenne, 55% des travaux sont subventionnés et le gain en économie d'énergie avoisine les 34%.

Ces permanences sont animées par Soliha :

- le 1^{er} et 3^e mercredi du mois de 13h30 à 16h à la Maison des services au public, 109 rue Justin à Sallanches
- le 2^e et 4^e vendredi du mois de 9h30 à 12h à la CCPMB, 648 chemin des Prés Caton à Passy

Plus d'informations : 04 50 09 99 32 ou contact.hautesavoie@soliha.fr

Permanences info-énergie

Elles s'adressent à tous les propriétaires sans critère de revenus.

Elles sont animées par Innovalles :

- le 3^e mercredi du mois de 13h30 à 16h à la Maison des services au public, 109 rue Justin à Sallanches
- le 4^e vendredi du mois de 9h30 à 12h à la CCPMB, 648 chemin des Prés Caton à Passy.

Sur rendez-vous au 04 85 30 00 54

Retrouvez également des informations utiles sur la rénovation énergétique sur renovation-info-service.gouv.fr ou par téléphone au 0 808 800 700.

LES AMBASSAD'R, un programme mis en œuvre par la CCPMB et attendu avec intérêt par la municipalité de Passy. Les Ambassad'R se rendent

à votre domicile pour vous donner une information sur les systèmes de chauffage au bois performants, les bonnes pratiques, les aides financières existantes, et des renseignements de premier niveau sur la rénovation énergétique, que les services de la CCPMB développent dans les permanences « Habiter mieux » et « Info-énergie ».

Ces jeunes en service civique sont au service de l'air et de l'énergie mais aussi à votre écoute. Depuis mi-octobre, ils sont sur le territoire de la CCPMB et notamment à Passy. « Nous sommes un guichet qui se déplace », indique non sans une note d'humour, Thimothée Vedrenne, coordinateur des services civiques à la CCPMB. Quatre jeunes relevant de ce dispositif ont revêtu la tenue des Ambassad'R. Ils vont à votre rencontre, vous informent et vous écoutent. À la mi-novembre, sur 400 maisons visitées, le dialogue a été instauré avec les occupants d'une centaine d'entre elles. Au-delà de la présentation des dispositifs, ces conversations permettent de revenir sur les idées reçues et de donner la « bonne » information. Merci de l'accueil que vous pourrez leur réserver.

Les Ambassad'R peuvent aussi vous rencontrer à votre demande.

N'hésitez plus, contactez-les et prenez rendez vous au 06 13 42 17 09.

Plusieurs membres du groupe de travail municipal « Pour la qualité de l'air à Passy » ont participé à un voyage d'étude au Tyrol du Sud (Italie) début octobre. Ce déplacement a été l'occasion de rencontrer des élus et directeurs de structure qui ont présenté les actions mises en œuvre par les communes de Bolzano, Bressanone et Brunico pour réduire la pollution atmosphérique. Un séjour riche en enseignements et l'occasion de prendre du recul sur des problématiques et des solutions qui concernent d'autres villes des Alpes.



S'inspirer de l'expérience

d'une province italienne

Le Tyrol du Sud, situé dans l'arc alpin, a la particularité de présenter un profil géographique similaire à la vallée de l'Arve. Les pouvoirs publics ont été confrontés très tôt à des problèmes de pollution, liés à l'utilisation des systèmes de chauffage biomasse, à la gestion de la mobilité locale, au transport de marchandises et au traitement des déchets. Ils doivent également composer avec la présence de l'autoroute du Brenner qui génère une pollution aux NOx.

Ce voyage d'étude a permis la visite d'infrastructures et la rencontre des principaux acteurs de l'environnement.

Au programme :

- **L'incinérateur de la province de Bolzano (Eco-Center).** Il traite 130 000 tonnes de déchets provenant d'une centaine de communes de la Province. Cette installation performante alimente un réseau de chaleur et s'appuie sur un centre de recherche associé, pour l'amélioration des performances environnementales ;
- **L'Agence pour l'Environnement de la province de Bolzano.** Elle décline la politique environnementale de la Province pour la

qualité de l'air et a mis en place un plan d'actions de réduction des NOx. Elle travaille en étroite collaboration avec les communes. Avec son appui, Bolzano s'est orienté sur une politique de rénovation énergétique et sur le développement d'une mobilité durable, mixte entre les pistes cyclables et les transports publics ;

- **La Fédération des Associations Environnementales du Tyrol du Sud.** Aujourd'hui, elle est prioritairement engagée dans des procédures pour la réduction des NOx liés à la circulation autoroutière entre l'Italie et l'Autriche (col du Brenner) ;
- **La ville de Bressano.** Dans le cadre d'un « plan climat », elle a mené des actions « tous azimuts » : chauffage urbain (réseau de chaleur), transports publics, pistes cyclables, contournement routier. Aujourd'hui les PM10 et le « smog » hivernal ont disparu ;
- **La chaufferie bois de la ville de Brunico.** Elle alimente le plus grand réseau de chaleur de la Province de Bolzano, long de 145 km et desservant 95 % des habitants. Elle s'appuie sur une filière bois qui permet de répondre aux besoins (200 000 m³ par an).



Ces échanges ont été riches d'enseignement sur les réussites et les échecs des actions mises en œuvre. Si le modèle de la Province de Bolzano n'est pas transposable à l'identique, il s'inscrit dans une démarche inspirante pour imaginer des solutions pour notre territoire. Les réflexions générées par ce voyage seront partagées et analysées. Elles feront l'objet d'une restitution dans le prochain magazine municipal.





Libre expression

La loi prévoit que, dans les communes de plus de 3500 habitants, lorsque la commune diffuse (...) un bulletin d'information générale sur les réalisations et la gestion du conseil municipal, un espace est réservé à l'expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité.

Passy 1 Avenir

QUELS PROJETS POUR PASSY ?

Lors du conseil municipal du 21 septembre 2017 la majorité Kollibay nous a présenté le budget supplémentaire qui réintègre dans le budget communal pour 2017 les résultats et les restes à réaliser de 2016. Ce budget supplémentaire révèle que l'équipe municipale constitue des réserves en vue d'investissements futurs. Quels sont-ils ? Nous ne pouvons que regretter que fidèle à sa démarche depuis le début de son mandat l'équipe actuelle ne nous donne aucune information sur ceux-ci. Un plan pluriannuel d'investissements présenté en commission des finances ou au conseil nous permettrait pourtant de participer plus activement à l'élaboration des projets pour la commune. Découvrirons nous une fois de plus ces investissements par les médias sans qu'aucune discussion n'ait été initiée avec les différents groupes composant le conseil municipal ?

Le partage d'information importante pour la vie de notre commune n'est pas dans la culture de cette équipe. C'est ainsi que fin mai nous apprenions la relocalisation de la clinique Sancellemoz à Cluses. Le groupe ORPEA, propriétaire de cette clinique avait pourtant informé le maire de son intention de relocaliser cet établissement depuis plus d'un an, demandant à la commune de lui proposer un terrain pour construire un nouvel établissement. Ce qu'à fait la municipalité en lui proposant le stade de Chedde mais le dossier n'a pas été suivi et face au silence d'ORPEA il n'y a pas eu de relance pour savoir si ce terrain leur convenait. Malgré notre insistance depuis plusieurs mois pour que le maire soit plus pro-actif dans ce dossier, qu'il rencontre les différents acteurs (groupe ORPEA, directeur de l'Agence Régionale de Santé) il reste attentiste et les réponses faites à nos questions sont bien évasives laissant à penser qu'il y a un certain désintérêt pour ce dossier pourtant d'importance pour l'économie de notre commune et la vie du Plateau d'Assy.

Espérons que la majorité sera plus active quant à la création d'un Etablissement d'Hébergement pour les Personnes Agées Dépendantes (EHPAD) à Passy. En effet, depuis le début de son mandat le maire nous répète que l'Agence Régionale de Santé (ARS) ne donne plus d'autorisation pour la création de nouveaux lits. Or l'ARS est en train d'élaborer son nouveau Plan de Santé Régional décennal 2018 - 2027 qui devrait selon toute logique permettre la création de nouveaux EHPAD en région Auvergne-Rhône-Alpes. D'ici quelques années notre territoire sera l'un des plus défavorisés en hébergement pour personnes dépendantes de la région. Nous sommes intervenus en ce sens lors du dernier conseil municipal afin que la commune élabore rapidement une stratégie pour capter ses lits et permettre un hébergement à un coût raisonnable aux habitants de Passy et alentours et améliorer ainsi leur qualité de vie.

Christèle REBET pour www.passy1avenir.fr, Alain ROGER, Raphaël CASTERA, Pome HOMINAL.

Centre Droit Indépendant

La tribune libre du Centre Droit Indépendant ne nous est pas parvenue.

Du Bon Sens pour Passy

OSONS LE SERVICE PUBLIC !

Le service public permet l'accès pour tous à la santé, à l'instruction, aux transports en commun, à la fourniture d'énergie, aux moyens de communication (Poste) ... La menace pèse au niveau national : mise en place de mutuelles privées, démantèlement de la SNCF, disparition du service postal ...

Et au plan local ?

- L'ARS a autorisé la fermeture des établissements de santé du Plateau d'Assy
- La commune bénéficiait d'un service postal de qualité. La direction de la Poste a annoncé la fermeture des bureaux de Chedde et du Plateau. Les groupes d'opposition ont contraint le Maire à voter une motion pour leur maintien. Or il a renié son engagement. La disparition de ces bureaux est annoncée. Celui du Plateau deviendra « agence postale municipale » avec un service réduit à charge de la commune
- Sur la vallée, les transports publics sont peu performants, inadaptés aux trajets domicile-travail. La commune se montrerait exemplaire en mettant enfin en place un plan de déplacement des entreprises, mesure proposée dans le PPA 2012
- L'ancien service de restauration scolaire du Plateau d'Assy était de qualité. Il a été confié à la SODEXO

Pourquoi ces choix ?

Parce que le service public communal nécessite une volonté, une réflexion collective et un travail quotidien des élus de la majorité ce qui, pour l'instant, n'est pas perceptible. Il est vrai qu'il est plus facile d'offrir les espaces publics à des investisseurs privés qui sauront en tirer profit, au lieu de considérer la qualité de vie et les services dus à la population.

Michel Duby, Annette Bordon.

Passy Vraiment à Gauche

AUX PASSERANDS DE PAYER LES BAISSSES DE DOTATIONS NATIONALES

En 2017 la dotation de l'état pour notre commune a baissé de 152 000 euros, s'ajoutant au 1 million déjà perdu depuis 2013. Les conséquences sont directes et fortes pour notre commune. Avec le gouvernement d'E. Macron la situation va s'aggraver : il prévoit de baisser les moyens des communes de 13 milliards d'euros et 120 000 emplois aidés doivent être supprimés dans les collectivités locales. Si cela était maintenu, il y aurait un effondrement supplémentaire des investissements locaux qui ont déjà baissé de 25% ces trois dernières années. La compensation annoncée ne comblera qu'en petite partie le manque à gagner. En asphyxiant les communes, le gouvernement met sous tutelle la démocratie locale.

Si la suppression de la taxe d'habitation semble une mesure séduisante pour le pouvoir d'achat, il s'agit en fait d'une duperie. C'est une mesure pleinement libérale visant à détourner l'argent du secteur public vers le secteur privé. Faute d'argent, il faudra privatiser des services qui coûteront alors plus chers ou qui cesseront d'être rendus, impactant la vie de tous : moins de moyens pour les maisons de retraite, pour les écoles, moins de places en crèche, moins d'entretien des équipements municipaux, des routes, moins pour le sport, la culture, les associations, moins d'emplois locaux, etc... Les habitants ne payeront plus la taxe mais au final ils perdront beaucoup plus ! Seuls les plus aisés pourront s'offrir les services.

C'est encore une fois la vie collective et la solidarité qui sont attaquées pour faire place à l'individualisme et à l'inégalité.

Laurent NARDI, Sylvie BRIANCEAU, conseillers municipaux.



Les carnets de Passy

Protection de la vie privée : seules les personnes ayant donné leur autorisation figurent dans cette rubrique.

NAISSANCES

en Juillet

- 01 Lisange MOGENY
- 11 Emmy PERRET
- 12 Camélia COLOMBO MUGNIER
- 20 Gabriel JIGUET

en Août

- 04 Charly BEAUGRAND

en Septembre

- 21 Alice BONNEFOY

MARIAGES

en Juillet

- 01 Léna EVANGELOPOULOS et Benoit SANDRI
Virginie LOUAT et Christophe MAUJEAN
Caroline GUADAGNINO et Laurent GANNAZ
- 08 Patricia GUIDO et Stéphane PELLOUX

- 08 Amandine MASSAL et Jérémy CATANESE

- 22 Angélique ULSAS et David ANCELOT

en Août

- 19 Valérie SOLA et Thierry PAULIN

en Septembre

- 02 Mélisa KAYA et Marc LOUAT
- 16 Julia ARBEY et Mehdi BOUHJAR
Marion DESCOMBES et Cédric CHAON
- 30 Aline DECOUCHE et Philippe ENGEL-PÂRIS

DÉCÈS

en Juillet

- 04 Rafael GALLAR Y FERNANDEZ
- 07 Michèle BOTTOLLIER (veuve ANGELINO-CATELLA)
Delna BESSON-DAMEGON (veuve OUVRIER-BUFFET)
- 08 Yvette GILLOZ

- 16 Josette RIZZI (veuve VOUILLOZ)

- 19 Jean BOLDINI

- 21 Rodolphe BOUCHERIE

- 29 Marie JIGUET (épouse PASQUIER)

en Août

- 07 Jeannette FERNANDEZ (veuve CAMPAGNA)

- 18 Berthe GAILLARD

Odette DUPONT (veuve DESBIOLLES)

- 23 Marie PLAUD (veuve COLARD)

- 30 Bernard CARRIER

- 31 Renée PONCHAUD (veuve MICHOLLIN)

en Septembre

- 11 Charles LEONE

- 16 Edouard CONSEIL

- 20 Jacques CANEPA

- 25 Alice LEGON (veuve RAFFORT-DÉRUTTET)

ARVE PURE 2018

Dans le cadre du dispositif Arve Pure 2018, le SM3A* et la CCPMB** proposent une aide technique et financière aux artisans, industriels et commerçants. Cette opération a pour objectif de réduire les émissions diffuses de micropolluants dans les réseaux d'assainissement et les milieux aquatiques, et de lutter contre les déversements accidentels. Un technicien vous accompagne dans la mise en œuvre de bonnes pratiques et peut vous proposer une aide financière allant **jusqu'à 60% du montant de l'investissement** (rétention sous stockage, fontaine de dégraissage sans solvants, séparateur à hydrocarbures, couverture de bennes, études pour pré-traitement, mise en place de technologies propres, auto-surveillance...).

Depuis 2014, près d'une centaine d'entreprises ont déjà bénéficié de cet accompagnement dans la vallée de l'Arve pour plus de 5.5 millions d'euros d'aides financières.

*Syndicat mixte d'aménagement de l'Arve et de ses affluents
** Communauté de communes Pays du Mont-Blanc

Info : 04 50 78 43 25 ou www.arve-pure.fr

TROPHÉES DE L'ENTREPRISE ÉCORESPONSABLE

Dans le cadre des 8^{es} Rencontres de l'entreprise écoresponsable organisées par TEAM Mont-Blanc, association des étudiants du BTS technico-commercial du lycée du Mont-Blanc-René-Dayve, s'est tenue la remise des 6^{es} Trophées de l'entreprise écoresponsable.

Parmi les lauréats, trois sont issus de Passy :

- CDC CHARPENTE : prix de l'efficacité énergétique et de la qualité de l'air
- GRAMARI : prix de l'optimisation et de la gestion des déchets en interne
- PCMB : prix du process de recyclage



Cet événement a réuni plus de 350 participants dont 30% de professionnels et 70% de jeunes en formation, de la classe de première à la licence professionnelle (Bac +3).

ACRO-BTP

Des solutions adaptées à vos contraintes
CONFORTEMENT - SÉCURISATION - MONTAGNE - URBAIN

www.acro-btp.fr

Le Centre

RESTAURANT - BRASSERIE

63, place de la Mairie - 74190 PASSY - Tél. 04 50 47 00 38

COLAS

RHÔNE-ALPES
AUVERGNE



**Colas & vous,
une proximité
de tous les instants**

Agence de la Vallée de l'Arve
130 avenue de la Roche Parnale
ZI les fourmis
74130 BONNEVILLE
Tél. 04 50 25 22 90

Centre de Passy
280 rue des Prés Caton
74190 PASSY
Tél. 04 50 78 35 48

Contact e-mail : centre.passy@colas-ra.com

SACP

ASSAINISSEMENT & BALAYAGE
CURAGE - DEBOUCHAGE
POMPAGE FOSSES
CONTROLE VIDEO DE RESEAUX

04.50.93.62.41

www.sacpmontblanc.com

GRAMARI Travaux Publics
Electricité

GROUPE FIRALP

TOUS LES MOYENS HUMAINS ET MATÉRIELS
PRÊTS A VOUS SERVIR 24 H SUR 24

145 avenue des Râches
P.A.E. du Mont-Blanc
74190 PASSY
E-mail : gramari@gramari.fr
Site : www.gramari.fr

Tél. 04 50 47 55 55



benoit guyot

la maîtrise de l'énergie depuis 1926

Reconnue Garant de l'Environnement, la Société Benoit-Guyot vous accompagne dans vos projets, de l'étude jusqu'à la maintenance, dans le neuf et la rénovation.

Installateur de chaudières à bois et granules

CHAUFFAGE & ENERGIES RENOUVELABLES : SOLAIRE, BOIS, POMPES À CHALEUR...

CLIMATISATION

SANITAIRE & TRAITEMENT DE L'EAU

VENTILATION & TRAITEMENT DE L'AIR

DÉSHUMIDIFICATION & CHAUFFAGE DE PISCINE ET SPA - CAVE À VIN

PROCESS INDUSTRIEL

MAINTENANCE, DÉPANNAGE, SAV TELEGESTION

18 rue de l'industrie - 74160 St-Julien-en-Genevois - Tél. 04 50 49 00 66 - contact@benoit-guyot.fr

PAE du Mont-Blanc - 74190 Passy - Tél. 04 50 55 59 90 - info@benoit-guyot.fr

www.benoit-guyot.fr

Mont-Blanc IMMOBILIER

Passy ☎+33 (0)4 50 21 86 86
947 avenue de l'Aérodrome - 74190 Passy
chedde@mb-immo.com

Saint-Gervais ☎+33 (0)4 50 92 51 77
info@mb-immo.com

Megève Syndic ☎+33 (0)4 50 93 30 17
info@mb-immo.com

Les Contamines-Montjoie ☎+33 (0)4 50 47 04 15
contamines@mb-immo.com

Sallanches ☎+33 (0)4 50 58 68 29
sallanches@mb-immo.com

Les Houches ☎+33 (0)4 50 54 45 08
leshouches@mb-immo.com

Combloux ☎+33 (0)4 50 93 30 17
combloux@mb-immo.com

Le Fayet ☎+33 (0)4 50 47 70 05
fayet@mb-immo.com

- Achat
- Vente
- Estimation
- Location
- Syndic de copropriété

www.mont-blanc-immobilier.fr